

# Le mobilier urbain : vecteur de lien social ?

A l'occasion des 6<sup>ème</sup> rencontres du mobilier urbain organisées à l'initiative du PROMU, plusieurs experts (architectes, urbanistes, designers, élus...) ont échangé sur cette thématique : en quoi le mobilier urbain est-il créateur ou facilitateur de lien social dans l'espace public ?

C'est l'urbaniste Jean-Paul Blais qui a introduit le débat en relevant que, dans l'espace urbain, les différents mobiliers urbains aident à gérer les cohabitations entre usagers (en effet, un habitant ou un SDF n'auront pas le même usage d'un banc). Ainsi le mobilier urbain n'est pas la solution au lien social mais un reflet de la société, de ses inégalités, des diverses situations sociales entre stabilité et errance. Chaque individu (selon sa communauté de langues, de cultures ou de couleurs) n'utilise pas la ville de la même façon.

Par ailleurs, l'espace public est à tous, il n'est donc pas sélectif ou exclusif.

Pour créer du lien et renforcer la cohésion sociale, cela suppose que l'espace public soit de qualité et définisse des règles de fonctionnement (le sens interdit est l'une des bases du règlement). Dans l'espace public, on est envahi de règles, ainsi le banc est fait pour s'asseoir et non pour dormir !

## De l'accessoire de voirie au mobilier urbain

Depuis 1970, le mobilier urbain rassemble tous les éléments et dispositifs regroupés dans l'espace public pour servir divers usages : éclairer, afficher, se reposer, sécuriser... Et ces éléments d'aménagement de l'espace urbain évoluent : certaines gammes se développent (bornes pour véhicules électriques, pour le stationnement des vélos...) alors que d'autres tendent à disparaître (comme les fontaines).

Le mobilier urbain est mouvant et changeant dans la ville. Pour preuve, le développement des flash codes sur divers supports comme les boîtes postales... Cela suppose alors que les usagers ont accès à ces nouvelles technologies. Il faut aussi constater que la création en matière de mobilier urbain

n'est pas libre malgré l'intervention artistique et l'imagination des designers car de nombreuses normes et obligations contraignent la fabrication de ces équipements.

Avant 1966, on parlait d'accessoires de voirie. C'est pourquoi selon Philippe Bourachot, fabricant de mobilier urbain, membre du Promu, durant de nombreuses années, les éditeurs et fabricants ont réalisé des catalogues qui s'adressaient aux techniciens de la ville et développaient des descriptifs techniques (matériaux, entretien...). Mais depuis 5 ans environ, le pouvoir de décision a échappé aux techniciens, car les habitants expriment de plus en plus leurs besoins et leurs attentes. De même que les élus choisissent de plus en plus en fonction de leur culture... et le sujet est éminemment politique.

Par ailleurs, "quand un designer ou un fabricant répond à un marché public, souligne la designer Cécile Planchais, il répond en fait à une commande politique". Pour Chantal Duchêne, élue à Ivry-sur-Seine : "la commande publique se durcit, les élus veulent moins de bancs alors que la population vieillit et a besoin de bancs pour faire quelque haltes". "Et n'oublions pas, précise Rodolphe Dugon, Secrétaire Général du Promu, que si le banc est toujours installé en dernier, il est toujours utilisé en premier". Et Cécile Planchais de reprendre : "que les salons de convivialité permettent de détourner cette demande politique. Effectivement, les designers ont des idées sur les nouveaux usages, la multiplicité des fonctions d'un mobilier... mais entre la ville festive et à la ville d'errance des SDF, le débat est encore jugé politiquement incorrect".

A l'exemple des bancs et des salons de convivialité qui se créent dans la cité, l'objet ne change pas : c'est toujours un banc mais c'est

sa disposition et son emplacement qui changent. Et Philippe Bourachot (Métalco) de préciser que "selon la destination de l'espace, le mobilier urbain doit s'intégrer dans la ville selon le lieu. C'est pourquoi les fabricants développent différents mobiliers urbains pour différents lieux publics. Aujourd'hui, dans la ville, comme à la maison, on ne dispose pas le même mobilier dans la cuisine ou le salon".

Le mobilier urbain permet de densifier l'urbanité, d'intensifier la ville. En tout état de cause, on ne peut dissocier le mobilier urbain de la ville et de son ambiance. Il faut donc savoir regarder l'objet et le regarder dans son paysage ! En effet, comme le souligne Olivier Danet, paysagiste : "on ne pose pas le mobilier urbain dans l'espace public car l'espace public se compose de différents éléments dont le mobilier urbain. La vraie question est donc celle de la composition et de l'organisation de l'espace urbain".

## Quels critères de choix ?

Aujourd'hui, avec les catalogues des fabricants, on sait tout sur les matériaux, la qualité, la durabilité des gammes proposées. Mais alors quelles sont les priorités qui guident les choix des élus et des concepteurs ou aménageurs de l'espace public. Est-ce de permettre à l'automobiliste de circuler ou au piéton de flâner ? La collectivité se pose-t-elle ce genre de question ?

Pour Chantal Duchêne, maire adjointe à Ivry-sur-Seine, "le choix intervient en deux temps. Il s'agit d'abord de choisir de mettre ou de ne pas mettre de mobilier urbain. A cet instant, on s'interroge donc sur le lien social que l'on veut créer ou non sur l'espace public. En second lieu, la collectivité va juger de l'offre en fonction de la robustesse des matériaux, de l'esthétique d'une gamme et des contraintes d'entretien..."

Eric Manfrino, maître d'œuvre,

## Le PROMU

Créé en juin 2009, le Promu est le syndicat des PROfessionnels du Mobilier Urbain.

Il rassemble les entreprises de mobilier urbain qui ont pour activité, dans la zone euro, la conception, la fabrication, l'importation, la distribution, le conseil et les prestations de services liées à des modèles ou à une marque de mobilier urbain.

Cette filière représente 100 millions d'euros de chiffre d'affaires et génère 500 emplois directs.

### • Les entreprises membres du Promu :

|                   |                         |
|-------------------|-------------------------|
| ACROPOSE,         | INDAL,                  |
| ACTUS,            | INGENIA,                |
| AREA,             | MOBIL CONCEPTS METALCO, |
| ATECH,            | PLASECO,                |
| AXURBAIN,         | PRO URBA,               |
| BUTON Industries, | ROSSIGNOL,              |
| CONCEPT URBAIN,   | SEMCO, SERI,            |
| ESPACE HARMONIE,  | SINEU GRAFF,            |
| GHM,              | SODILOR,                |
| GRENCITY,         | SPL PROCITY             |
| GUYON,            | SQUARE.                 |

souligne qu'il existe un paradoxe entre l'échelle de l'espace à concevoir et la valeur d'usage que le mobilier urbain apporte à cet espace public. Dans tout projet, la situation existante doit être prise en compte et le maître d'œuvre doit se projeter dans l'avenir et inventer le nouvel usage de ce lieu, sur des critères esthétiques, fonctionnels. Dans son projet, il affirme la destination et la vocation du lieu en favorisant ou non certaines pratiques. Il se dit convaincu que le mobilier urbain se renouvelle beaucoup actuellement avec une offre pléthorique et une nouvelle liberté pour inventer de nouveaux usages dans un monde complexe. Le mobilier urbain a donc un rôle déterminant dans la construction ou la reconstruction de liens sociaux dans l'espace public.

### Quel lien social et pourquoi ?

Pour la sociologue, Michèle Jolé, la question du mobilier urbain et du lien social intègre trois dimensions :

- C'est tout d'abord un rapport de l'usager au service public rendu par le mobilier urbain (signalétique, repos...).
- C'est ensuite l'expression d'un ordre social, souvent répressif et autoritaire pour vivre ensemble dans la cité en respectant les règles (propreté avec les corbeilles, sécurité et circulation avec les bornes et potelets...). Ainsi nombre d'objets urbains rappellent ou suggèrent la règle.
- Enfin, l'expression des sociabilités citoyennes qui sont multiples dans la ville. En effet, le citadin a droit à la rencontre mais aussi à la non rencontre ! Par ailleurs, le souhaite de certains d'imaginer créer du lien social avec des mobiliers urbains ne saurait masquer une certaine, voire réelle, dégradation des relations sociales dans notre société contemporaine ! Il y a actuellement une tyrannie de la convivialité, en contradiction avec le malaise ressenti par les habitants. L'urbanité, c'est aussi considérer l'autre, le tolérer même si on ne le connaît pas et si on ne lui parle pas. La ville doit intégrer des notions de convivialité, d'urbanité et d'intimité, la seule convivialité est trop restrictive. Et Philippe Bourachot (Métalco) de poursuivre que "l'évolution de la population et de ses aspirations pose le problème de la réorganisa-

tion de la ville. Mais alors le mobilier urbain peut participer à créer du lien social dans un paysage urbain mais il n'est qu'un élément !" On peut détecter certaines tendances, identifier des récurrences... aussi faut-il associer les sociologues à cette évolution de la ville.

"Notre responsabilité est que le mobilier urbain facilite le lien social et c'est pourquoi, précise Eric Manfredi, nous devons être plus exigeants pour concevoir des espaces publics intelligents en optimisant les usages".

Social ou antisocial, le mobilier urbain est, selon Yves Bozblec (Ville de Paris), prégnant sur l'espace public. "On demande à l'espace public de satisfaire aussi à des besoins privés (stationnement des vélos en pied d'immeuble car ils ne tiennent pas dans l'appartement). En développant certaines pratiques, on crée de nouveaux besoins et il faut savoir quels seront les futurs usagers pour imaginer la ville de demain". Mais quelle ville veut-on créer et pour qui ?

### Quelle ville pour demain ?

"La ville doit être adaptable et ne pas se figer, suggère Chantal Duchêne, élue à Ivry-sur-Seine. Le mobilier urbain doit être déplaçable pour s'adapter à la ville qui bouge, une ville qui est en mouvement".

Pour Cécile Planchais, designer, au contraire, "créer et fabriquer des mobiliers urbains qui durent longtemps et qui sont bien implantés dans la ville est une valeur sûre et un gage de qualité de l'espace urbain. Si on est dans le mouvement, on risque d'être dans le turn-over et la consommation. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que le prix de pose d'une fontaine est 3 fois plus cher que la fontaine elle-même. La ville doit être en mouvement mais pas en déménagement perpétuel !".

Ailleurs, il y a une demande festive qui s'exprime de plus en plus dans la ville. Le rapport au corps, aux autres, à la ville change. On s'installe volontiers par terre pour pique-niquer. Il y aussi une forte tendance au ralentissement, le citadin apprécie des moments de pose. Aujourd'hui, en ville, l'usager veut prendre le temps de ralentir. Ainsi, dans l'espace public, le mobilier urbain doit aussi permettre aux usagers d'observer, de parler ou de rêver...

Pour une autre designer, Astrid Simon, il faut prendre en compte l'attente des citadins qui passent beaucoup de leur temps à attendre le bus, le train... Il faut concevoir des objets urbains vecteurs d'informations qui pacifient ce temps d'attente. Ainsi l'abri-voyageur suscite toujours beaucoup de réflexions, car il protège le voyageur du soleil et de la pluie, l'informe, supporte des panneaux publicitaires. La nuit, l'abri bus est un cocon lumineux qui est un objet fondamental dans les zones d'habitat, notamment dans la ville nocturne. Comme pour les autres mobiliers urbains, la question des usages spécifiques se pose pour des usages diurnes et nocturnes, il faut répondre aux différents besoins des usagers.

Directeur commercial de GHM, membre du Promu, Marc Salomon précise que "les fabricants sont méconnus de l'usager car ce sont les élus et les collectivités qui choisissent selon leurs critères de choix en matière d'aménagement de l'espace public. Aujourd'hui, fabriquer la ville, c'est fabriquer des réseaux." Mais de tous temps, le mobilier urbain a répondu à un

besoin de la population. Et Marc Salomon de citer l'exemple des célèbres fontaines Wallace, créées en 1860 par GHM, pour apporter de l'eau potable aux Parisiens.

Aujourd'hui, les designers, les éditeurs et fabricants innovent, introduisent des nouvelles technologies dans le mobilier urbain, le rendent multifonctionnel pour réduire l'encombrement de l'espace public. Chaque usager exige le maximum de ses droits qu'il soit automobiliste, piéton ou handicapé... Cela se traduit, parfois, sans cohérence globale sur l'espace, sans aucune harmonie. Aussi, faut-il écrire de nouvelles histoires, celle de la ville et du sens que l'on veut donner aux lieux. Pour cela, il faut composer et concevoir la ville de demain.



**La force utile**


 La société KIOTI FRANCE est l'importateur pour Kioti en France, et est responsable pour les ventes, marketing, service et soutien. KIOTI vous propose une large gamme de tracteurs compacts de qualité, de 22 à 90 chevaux, avec et sans cabine, hydraulique, et avec tous les accessoires existants.

[www.kiotifrance.fr](http://www.kiotifrance.fr)
